



Le marché des vins et spiritueux en Pologne

Actualisation au 19 janvier 2004

© MINEFI – DREE/TRÉSOR

Prestation réalisée sous système de management de la qualité certifié AFAQ ISO 9001

Le marché des vins

Importations polonaises de vins (hl)

	2001	2002
Mousseux	34.370	37.100
Bouteille tranquille	318.593	378.690
Vrac	193.930	140.290

GUS

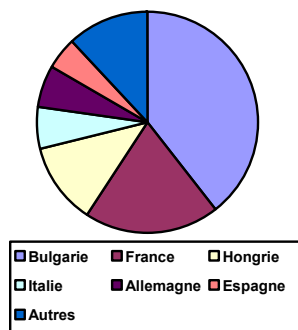
Offre locale

En l'absence de vignobles, la Pologne ne produit pas de vin. Toutefois une activité liée à l'embouteillage de vins en vrac (200.000hl) et de production traditionnelle de vins de fruits (environ 270.000hl) est à noter.

L'offre locale de vins en Pologne correspond ainsi à des produits importés dont les volumes avoisinent annuellement 500 à 550.000 hl.

Au cours des dernières années, les importations de vins ont connu une évolution globalement positive jusqu'en 2000, puis une baisse liée au recul des achats de vins en vrac et de vins pétillants. A contrario, les importations de vins tranquilles embouteillés continuent leur croissance régulière, et ont atteint en 2002, un volume de 380.000 hl.

Principaux fournisseurs de vins tranquilles embouteillés en 2002 (hl)



GUS

Principaux fournisseurs

Vins pétillants

Le principal fournisseur est l'Italie avec 43% de part de marché en 2002, suivie de la France (20%) et de la Russie (10%). Les ventes de champagne ne représentent que 1,7% de ce volume en 2002 mais les statistiques françaises montrent un net recul des ventes de mousseux au bénéfice du champagne, au cours des 10 premiers mois 2003.

Vins tranquilles embouteillés

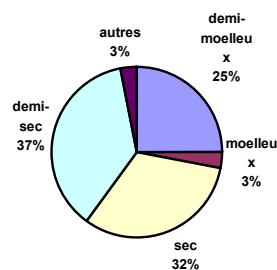
La Bulgarie est le premier fournisseur de vins embouteillés, avec comme avantage le prix et une importante popularité (en particulier la marque Sophia). En 2002 les achats ont atteint 150.000hl contre 120.000hl en 2001. La France prend la deuxième position avec 74.000hl en 2002 contre 73.000hl en 2001. Les VQPRD français les plus vendus sont le Bordeaux (50% en hausse de 9,5% pour la période des 10 premiers mois 2003), les vins du Languedoc-Roussillon (11% en baisse de 28%), le Bourgogne (4%) et les Côtes du Rhône (2%). On note les progressions significatives des vins du Nouveau Monde : Chili, Australie, Afrique du Sud et Argentine.

Vins tranquilles vrac

L'Italie demeure de loin le premier fournisseur de vins en vrac, 66.000hl en 2002, suivie de la Croatie 28.000 hl. Les importations de vins en vrac en provenance de France restent modestes avec un volume de 10.550hl en 2002 soit 7,5% du volume total, derrière la Slovénie et la Hongrie.

Consommation

Segmentation selon le degré de sucre



Les statistiques disponibles ne permettent pas de fournir un niveau précis de consommation en Pologne, toutefois l'estimation faite à partir du volume d'importation, indique que la consommation moyenne de vins (hors vins de fruits) oscille autour de 5 litres/hab/an.

Les préférences du consommateur ont fortement évoluées : en 1990 les vins blancs moelleux avaient de loin la faveur des consommateurs, suivis des vins rouges moelleux, aujourd'hui les vins demi-secs et secs sont les plus consommés et le vin rouge a pris le pas sur le vin blanc :

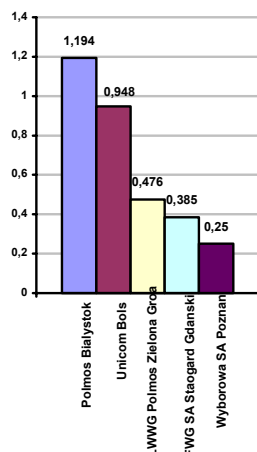
Segmentation des achats au détail selon la couleur – novembre 2002

Rouge : 56%
Blanc : 43%
Rosé : 1%

AC Nielsen nov.2002

Les spiritueux

Principales distilleries selon les chiffres d'affaires 2002 – Md PLN



Le marché des spiritueux est estimé par l'Institut Statistique polonais à 637.000 hl en 2001, volume en perte de vitesse puisqu'il atteignait 1.351.000 hl en 1995.

Le marché de la vodka

Alcool de référence en Pologne, la vodka voit ses ventes diminuer entre 1990 et 2002 date à laquelle la baisse de 30% des accises a permis la reprise de la consommation des spiritueux.

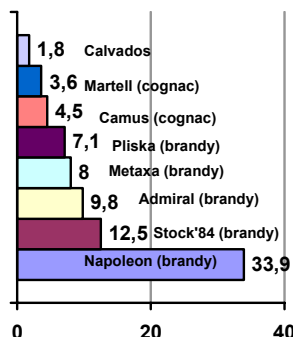
Selon les estimations, le marché en 2002 a représenté 6,5 Mds PLN (1,6 Md €), et la production, 68 millions de litres en 2001 dont 85% de vodkas blanches.

Fin 2003, les principales distilleries de vodkas en volume sont Sobieski Dystrybucja (23,4% de part de marché), Polmos Bialystok (22%) et Bols Unicom (15,7%). En chiffre d'affaires, le classement diffère avec la Polmos Bialystok en première place (CA de 1.2 Md PLN soit 0,3 Md€) suivi d'Unicom Bols (950 M PLN soit 235 M€).

Les importations

La Pologne afin de protéger son industrie locale, préserve le marché des spiritueux via des barrières tarifaires et réglementaires qui pour les produits provenant d'Union européenne n'existeront plus à partir du 1^{er} mai 2004.

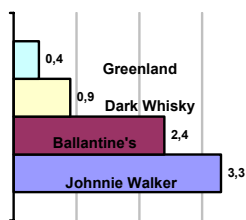
Marques de brandy, cognac achetés par les consommateurs de spiritueux



Les volumes importés restent ainsi limités (62.506 hl en 2002) mais croissants grâce à la demande des jeunes consommateurs citadins et à la baisse des prix dans ce secteur. Il faut en particulier noter l'intérêt grandissant porté aux vodkas finlandaise ou suédoise.

Les spiritueux sont principalement importés par les filiales de grands groupes implantés en Pologne (Pernod Ricard, Bols, Bacardi-Martini...), un nombre limité d'importateurs de vins, ainsi que par certains opérateurs locaux (Polmos Zielona Góra, Torwin...) qui effectuent de l'emouteillage de spiritueux importés en vrac.

Marques de whisky habituellement
achetées au détail -%



Indicator – octobre 2002

Importations polonaises de spiritueux-Source : GUS/douanes polonaises

	Volume hl		Valeur 1.000USD	
	2000	2002	2000	2002
Cognac/Armagnac/ Brandy	16.297 (dont Fr. 10.456 hl)	15.148 (dont Fr. 8.078 hl)	2.925	1.560
Whisky	8.555	11.558	3.727	3.968
Rhum et tafia	1.168	908	264	227
Gin et genièvre	584	1.381	165	372
Vodka	4.632	14.095	630	2.009
Liqueurs	3.059	5.213	833	1.258
autres	24.913	14.202	6.115	5.455

La distribution

Les ventes des boissons alcoolisées étaient, durant l'ère communiste, limitées aux magasins du Monopole d'état où le choix demeurait restreint. Depuis 1990 le développement de la distribution moderne a permis de rapidement diversifier l'offre, dont celle du rayon des alcools. Fin 2002, la distribution moderne alimentaire représentait à peine 2% en nombre de points de vente mais 32 à 33% en termes de chiffre d'affaires.

Répartition des ventes de vins et spiritueux selon les circuits

Vins : 53% traditionnel, 47% distribution moderne (juin 2002)

Brandy : 37.6% magasins spécialisés, 51.2% épicerie, 11.3% supermarchés et hypermarchés

Cognac : 58.1% magasins spécialisés, 30.5% épicerie, 11.3% supermarchés et hypermarchés

L'accès au marché

Seule une personne physique ou morale en possession de licences de commerce de gros d'alcool peut importer des alcools. Jusqu'au 1^{er} mai 2004, une licence de conformité du produit délivrée par le SANEPID est demandée. Par ailleurs, toutes les boissons alcoolisées sont soumises à des droits d'accise (136 PLN/hl pour les vins et 4400 PLN/hl pour les spiritueux), des banderoles fournies par les Offices Fiscaux locaux sur demande de l'importateur doivent être collées dans les pays d'exportation.

Droits de douanes

Vins : les droits de douane conventionnels sont de 30% minimum 25€/hl, l'UE bénéficie de droits préférentiels à 20% minimum 25€/hl ainsi que d'un contingent à droit nul pour un volume de 150.000 hl jusqu'au 1^{er} mai 2004, date de la mise en place de l'union douanière tarifaire. La TVA reste de 22%.

Spiritueux : les droits conventionnels sont de 268% minimum 6€/hl, l'UE bénéficie de droits préférentiels à 75% minimum 17€/hl+1,7€/hl ainsi que d'un contingent à droit réduit pour un volume de 1000 t.

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse de la Mission Economique de VARSOVIE (adresser les demandes à varsovie@dree.org).

Clause de non-responsabilité

La ME s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication qui ne vise pas à délivrer des conseils personnalisés qui supposent l'étude et l'analyse de cas particuliers.



Auteur :

Mission Économique
Adresse : ul. Pulawska 17
VARSOVIE 02-515
POLOGNE

Rédigée par : Cynthia REGULSKI
Revue par : Axel BAROUX

Date de parution :
Version originelle du 6 janvier 2004
Version n°1 du 6 janvier 2004